



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
22/06/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement  
F01116P0100

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'une zone d'activité comprenant 6 lots et un parking au lieu-dit "Fauveau" à Villennes-sur-Seine (78670)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.	Création d'une voie de desserte aux différents lots : 195ml

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Viabilisation d'un terrain de 1.67ha

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la réalisation d'une zone d'activité de 6 lots. Un lot est destiné à la création de la voirie interne à la zone d'activité et les 5 autres lots accueilleront des entreprises. La surface de plancher maximale sera de 9 800m<sup>2</sup>.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux envisagés comprennent :

- La réalisation de la voirie interne et son cheminement piéton ;
- Les travaux de réseaux : assainissement des eaux usées, assainissement des eaux pluviales, adduction d'eau potable, réseau télécom, alimentation basse tension et éclairage public ;
- La création des stationnements et des espaces verts du parking.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Création d'une zone d'activités accueillant des entreprises avec un parking servant de zone de stationnement complémentaire pour la crèche située à proximité.

Le PLU de Villennes sur Seine définit les modes d'utilisation et d'occupation du sol des 5 lots de la zone d'activités.

- Sont admises "Toutes les constructions et installations répondant au caractère de la zone (activité économique, artisanale, bureaux, commerces, activités nécessaires au service public ou d'intérêt collectif...)."

- Sont interdites " Les constructions ou installations qui par leur nature ne correspondent pas à la destination générale de la zone. Les constructions à usage d'habitation. Les affouillements et les exhaussements des sols non liés aux travaux de construction autorisés sur la zone. Les constructions destinées aux exploitations agricoles. Les campings et caravaning, parcs résidentiels de loisirs. Les installations industrielles polluantes type ICPE entraînant des nuisances inacceptables pour le voisinage et l'environnement immédiat."

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier loi sur l'eau : Rubrique 2.1.5.0 Rejet d'eaux pluviales - Déclaration accordé le 25 mars 2016  
 Permis d'aménager : dossier N° PA 078 672 15 G 1016 accordé le 18 janvier 2016

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parking :	932m <sup>2</sup>
Superficie Lot 1 (voirie) :	2220m <sup>2</sup>
Superficie lot 2 à 6 :	13555m <sup>2</sup>
Longueur voirie :	195ml
Largeur voirie :	9,00ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Chemin de Fauveau lieu-dit  
"Fauveau" à Villennes-sur-  
Seine (78670)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 00 ' 37 " 69

Lat. 48 ° 92 ' 50 " 79

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 2 ° 00 ' 36 " 93

Lat. 48 ° 92 ' 51 " 35

Point d'arrivée :

Long. 2 ° 00 ' 72 " 63

Lat. 48 ° 92 ' 65 " 33

Communes traversées :

Villennes-sur-Seine

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La parcelle est actuellement une parcelle agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 19 janvier 2008 et en cours de révision : le projet situé en zone 1AU  
Cadastre : section AK parcelle 279

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Villennes-sur-Seine est soumise à un Plan de Prévention des Risques d'inondation approuvé le 02/11/92 et de mouvement de terrain - affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines approuvé le 20/03/07
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR1102013 : Carrière de Guerville située à 16.7km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de 1,67ha de terrain agricole ayant un intérêt écologique très faible. Incidences du projet donc négligeable.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Destruction de 1,67ha de terrain agricole ayant un intérêt écologique très faible.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Villennes-sur-Seine est soumise aux risques d'inondation et de mouvement de terrain. Le projet est donc concerné par ces risques cependant aucune cavité n'a été rencontrée, aucun bassin versant amont ne transite pas l'opération.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pendant la phase travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pendant la phase travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un éclairage public le long de la voirie.
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet à 4L/s/ha soit 6.7L/s dans le réseau pluvial situé en contre-bas du terrain.</p> <p>Le rejet des lots se fera au niveau des boites de branchement individuelles EP présentes en limite de parcelle.</p> <p>Rejet dans le réseau pluvial de l'espace public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Disparition d'1.67ha de terre agricole.



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La zone d'activité peut avoir des incidences sur les zones environnantes et notamment la crèche à proximité. Le PLU de Villennes sur Seine réglemente les activités possibles sur le projet. Cette zone d'activité a donc pour vocation d'accueillir des entreprises d'activités commerciales et d'un poste source électrique et non d'autoriser des installations industrielles polluantes type ICPE entraînant des nuisances pour le voisinage et l'environnement.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création d'une zone d'activité est réalisé sur une zone 1AU du PLU qui correspond à une zone urbanisable immédiatement en raison de la présence de réseaux capables de desservir ou d'accueillir les rejets des constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone.

Le terrain est actuellement une parcelle agricole représentant un faible intérêt écologique.

Au vu de la taille de la parcelle (1,67ha) l'impact du projet sur l'activité agricole est donc très limité.

Cette zone d'activité a pour vocation d'accueillir des entreprises d'activités commerciales et d'un poste source électrique et non d'autoriser des installations industrielles polluantes type ICPE entraînant des nuisances pour le voisinage et l'environnement.

Compte tenu de ces éléments, nous estimons que le projet ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact au titre de l'article L. 122-1 du Code de l'Environnement.

Le Maire

M. Philippe LEBLANC



## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Villennes l'Évêque

le,

18 août 2016

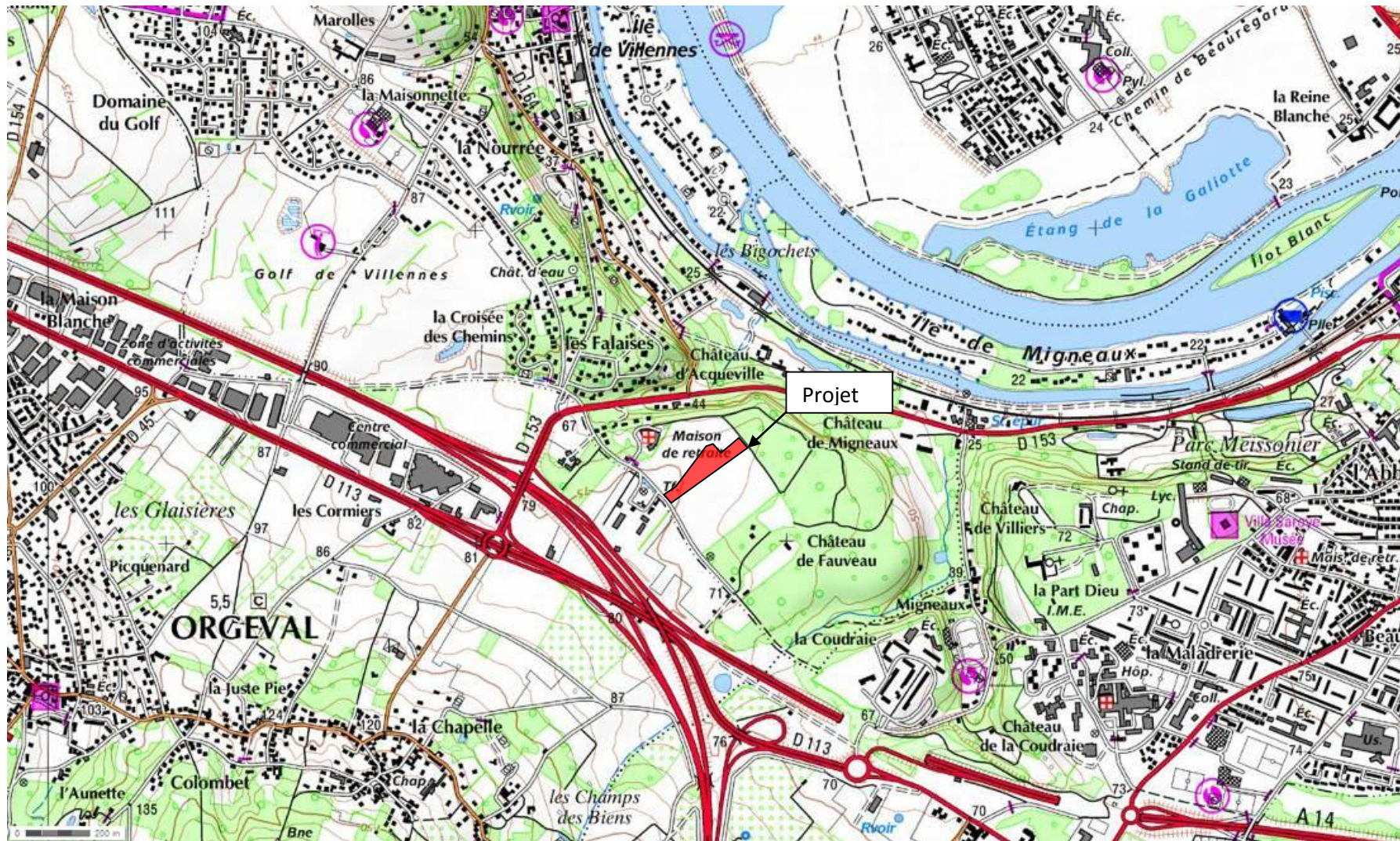
Signature



Le Maire,

Michel PONS

Annexe 2 : Plan de situation au 1/25 000



**Annexe 3 : Photographies et localisation des prises de vue**



Photo 1 : 18/05/2015



Photo 2 : 18/05/2015

Localisation cartographique des prises de vue





**Maître d'Ouvrage**  
**Mairie de Villennes-sur-Seine**  
 36 Avenue Foch  
 78 670 VILLENES-SUR-SEINE  
 Tél.: 01 39 08 25 40 - Fax : 01 39 75 54 18

**ZONE D'ACTIVITE DE FAUVEAU**  
 COMMUNE DE VILLENES - 78  
 CHEMIN DE FAUVEAU



DCE

Plan de Voirie et d'Assainissement Eaux Pluviales et Usées



**CUBE2**  
 Concepteur Urbain Bureau d'Etudes Environnementales  
 Seine Essonne  
 45 avenue Robert Hoare  
 78 800 Saint Etienne du Rouvray  
 T: 02 78 77 66 15  
 E-mail: contact@cube2.ing.fr - Site Web: www.cube2.ing.fr

NUMERO	INDICE	PHASE	REALISATION	RELECTURE	COD.	DATE	ECHELLE
2	A	DCE	R.P	F.D	78 01 052	Déc. 2015	1/300

**Eaux Pluviales :**

	Canalisation 0400
	Canalisation 0300
	Canalisation 0200
	Regard Ø1000
	Regard Ø1000 avec régulateur de débit 3,5L/s et by-pass
	Grille 60x60 x 0,50m de décantation
	Bassin béton enterré
	Regard de branchement 60x60
	Noe
	Regard 60x80 avec régulateur de débit 1L/s

**Eaux Usées :**

	Canalisation 0000 PVC
	Regard Ø1000
	Canalisation de branchement 0000 PVC
	Regard de branchement collectif
	Poste de relevage Ø1500
	Conduite de refoulement 000 PVC
	Armoire Poste de relevage E.U

**Voies :**

	Voie
	Stationnement
	Trottoir
	Trottoir Bâton pointeur
	Chemin piéton
	Haie champêtre
	Bordure voirie T4 14cm de vue
	Bordure arrêt bus 18cm de vue
	Bordure arrêt bus 18cm à 10cm de vue
	Bordure voirie T1 14cm de vue
	Bordure voirie T1 4cm de vue
	Bordure voirie T1 haute et arasée en alternance
	Bordure trottoir P1 5cm de vue
	Bordure trottoir P1 arasée

**Signalisation :**

	Arrêt à l'intersection. Signal de position A41
	Arrêt et stationnement interdits Sauf PMR sous peine de fourrière 650-1309-1-180a
	Stationnement réservé aux véhicules électriques 650-1400
	Totem entrée du parc d'activité
	Bande Stop
	Ligne médiane
	Symbole véhicules électriques
	Marquage et symbole P.M.R
	Ligne de stationnement

**Espaces Verts :**

**Arbres de hautes tiges "16/18" :**

	Acer rubrum Érable rouge
--	-----------------------------

**Plantations noue :**

	Iris pseudacorus
	Lythrum salicaria
	Juncus effusus
	Panicum virgatum

**Autres symboles :**

	Accès Lot
	Attache vélo double

